



# Charte du cinquantenaire de l'a.l.e.f.p.a.

ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'EDUCATION, LA FORMATION, LA PREVENTION ET L'AUTONOMIE

## 2009

*«Former les esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les enrôler, leur donner le meilleur de soi sans attendre ce salaire qu'est la ressemblance».*

Jean ROSTAND

L'a.l.e.f.p.a., ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'EDUCATION LA FORMATION LA PREVENTION ET L'AUTONOMIE demeure fidèle aux principes généraux essentiels de sa Charte originelle.

L'a.l.e.f.p.a. a été créée le 25 juin 1959, par des militants unis et mus par les principes de laïcité, valeur fondamentale comprise comme le respect absolu de la liberté de conscience, le refus de toute pression, de toute idéologie politique, de tout prosélytisme religieux et de toute affirmation dogmatique.

Considérant que la République est un Etat de droit, l'a.l.e.f.p.a. s'oppose à une conception de l'économie qui favorise les phénomènes de précarisation, d'exclusion, de désespoir et de violence sociale, combattant par là même toute déviance raciste, extrémiste ou autoritariste.

Elle inscrit son action dans le sens du progrès et vers une société plus solidaire, où la délinquance, la violence et l'exclusion sont combattues et réduites par la prévention, l'accueil, l'écoute, la compréhension, l'accompagnement et l'éducation.

### 1. FONDEMENTS ET VALEURS

L'idéal laïque, s'exprime au travers d'une conception des rapports humains qui privilégie la solidarité, la démocratie, la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, et intègre le respect de l'enfant et de l'adulte en difficulté sociale ou de santé en tant que personne.

La tolérance mutuelle traduit fondamentalement l'acceptation et le respect de l'autre, dans ses convictions intimes comme dans ses choix sociaux, dans la mesure où les uns et les autres ne portent pas atteinte aux valeurs républicaines. La tolérance rejette toutes les formes d'exclusion et de racisme. L'a.l.e.f.p.a. considère que la solidarité est l'expression la plus haute de la fraternité humaine.

Le principe démocratique implique l'exigence de la prise en compte et de la mise en œuvre de décisions retenues en commun après un débat objectif permettant à toutes les parties d'explicitement complètement leur point de vue selon une dynamique participative. Elle suppose une volonté de refus de toute tentation hégémonique.

Ces valeurs fondamentales intangibles sont celles de tous les militants qui ont, depuis sa création, servi bénévolement l'association.

Ces bénévoles, toujours animés par le même engagement humaniste, ont aujourd'hui une qualité d'intervention reconnue reposant également pour chacun sur le sens des responsabilités, l'expertise et la volonté de perfectionnement et de formation.

Le bénévolat ne saurait cependant être confondu avec l'exercice d'une tâche professionnelle salariée, mais sa pratique exige une qualité de prestation irréprochable.

Les valeurs ici rappelées fondent le socle identitaire incontournable, nécessairement partagé par les membres de l'association et les salariés de l'a.l.e.f.p.a..

« Accompagner chacun dans son projet », mettre la personne au centre du projet éducatif, dans ses aspects intellectuel, thérapeutique et affectif, accompagner chacun dans son projet de vie, préparer une société d'appartenance citoyenne où le handicap ou toute autre limitation de potentialités relève non de la compensation, mais de la solidarité nationale sont des

objectifs fondamentaux de l'a.l.e.f.p.a. en faveur desquels administrateurs et personnels œuvrent avec leurs valeurs dans une finalité transdisciplinaire pour et avec la personne accueillie.

L'a.l.e.f.p.a. est une association de protection, de sauvegarde et de promotion des personnes en difficulté, reconnue d'utilité publique à but non lucratif, gérée démocratiquement dans le cadre de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

La mission première de l'a.l.e.f.p.a., organisation éducative et sociale, est le service aux enfants, aux adolescents, aux adultes en situation de handicap physique ou mental, en difficulté sociale et/ou en état de toute autre limitation même partielles ou limitées dans le temps de ses possibilités, à fin de favoriser l'épanouissement de chacun.

L'a.l.e.f.p.a. prend sa place, avec tous les partenaires qui partagent les mêmes idéaux, dans les actions engagées pour le respect des valeurs républicaines et des droits de l'Homme.

L'Institution a.l.e.f.p.a., fidèle à la philosophie qui a présidé à sa constitution en 1959, situe ses actes dans le cadre de partenariats, notamment avec les Pouvoirs publics français des secteurs sanitaire, médico-social et social, les organismes publics et collectivités territoriales, les organisations françaises de l'économie sociale et de l'éducation populaire et les associations laïques européennes.

## 2. FINALITES ET OBJECTIFS

Prenant en compte les facteurs handicapants liés à l'environnement ou limitants liés à une pathologie, l'a.l.e.f.p.a. estime que tout individu, quel que soit son handicap ou la limitation de ses potentialités, est éduicable. Considérant que l'éducation, la formation, le soin et l'accompagnement sont un dû, quel qu'en soit le coût, elle a la volonté de répondre aux besoins spécifiques, d'agir sur l'environnement et dans les situations de marginalisation afin que chacun puisse développer au maximum son autonomie et ses potentialités de vie.

L'a.l.e.f.p.a. considère l'Homme, et d'abord l'Enfant puis l'Adolescent, comme un être en perpétuel devenir qui ne peut s'épanouir dans sa vie personnelle et dans sa vie collective sans une étroite relation avec l'autre. Elle rejette toute forme de repli sur soi, considérant ainsi que l'aspect relationnel est capital.

Ses missions sont éducatives, sociales et culturelles, s'appuyant sur des dispositifs pédagogiques et thérapeutiques considérés comme complémentaires.

Institution sociale d'éducation, de formation et de soins, elle ne saurait se substituer aux familles et s'investit dans l'aide à la parentalité, notamment quand la déstructuration de certaines d'entre elles les rend inopérantes au regard des besoins et des attentes des jeunes. Elle fonde sa pratique éducative sur les valeurs et les idéaux précisés en tête de cette Charte. Ses missions se plaçant au carrefour de la thérapeutique, du milieu scolaire et du milieu social, l'action de l'a.l.e.f.p.a. suppose une approche globale indispensable, qui associe nécessairement d'autres institutions partenariales, en particulier l'Ecole.

Tout doit concourir à l'épanouissement et à l'émancipation des personnes prises en charge par l'a.l.e.f.p.a.. Leurs handicaps et pathologies, dans leurs diversités et complexités, comportent tous une dimension thérapeutique. Mais quelle qu'en soit l'importance, chaque enfant, adolescent ou adulte accueilli dans un établissement de l'a.l.e.f.p.a. est reconnu dans la diversité de ses potentiels et de ses talents en tant que personne citoyenne en évolution.

L'a.l.e.f.p.a. est consciente de la difficulté de la tâche et sait que les réalités l'emportent souvent sur les meilleures intentions. Mais sa confiance en l'Homme ne peut que renforcer la détermination de ses personnels et militants à affronter les obstacles, afficher ses objectifs et faire triompher ses principes.

L'a.l.e.f.p.a. permet aux personnes accueillies d'exercer les droits intangibles reconnus à chaque citoyen : Droit à l'éducation, droit aux soins, droit à la culture, droit à l'intégrité de son être, droit aux choix philosophiques ou religieux, droit à la dignité, tout en rappelant le corollaire républicain que sont les devoirs envers soi et envers l'Autre.

Eduquer, pour l'a.l.e.f.p.a. c'est refuser l'assistantat autant que les mentalités d'assistés, c'est aider les individus à Etre. A être, autant qu'ils le peuvent, des acteurs de leur propre éducation, ayant appris, appris à apprendre, appris à connaître et ainsi être en capacité de s'auto-diriger, de s'accomplir et d'être autonomes.

Eduquer, c'est considérer la valeur de l'exemple comme un élément déterminant, c'est transmettre le sens de l'effort, de la responsabilité et de l'engagement.

Eduquer, enfin, c'est mettre la personne au centre du projet : la respecter dans sa personnalité, sa complexité et son autonomie, l'amener à développer ses potentialités afin qu'il soit en son pouvoir d'être acteur de son devenir.

L'a.l.e.f.p.a. fait de la lutte contre les causes de l'exclusion des jeunes et des adultes, l'un des objectifs permanents de son action sociale et éducative. Dans le même esprit, elle prend vigoureusement parti pour une politique de prévention active, et en premier lieu dans ses établissements, contre la violence, les infections sexuellement transmissibles, l'usage des drogues et autres addictions.

Toutes les actions réalisées dans le cadre législatif et réglementaire fixé par la République s'opèrent en relation avec les différents partenaires des services publics.

Selon une dynamique participative, l'a.l.e.f.p.a. fonde ses actions sur la reliance au public accueilli, aux familles, aux salariés, aux adhérents et aux bénévoles. Elle les place en tant que personnes au centre de son projet associatif.

Tout projet intégrant une dimension d'échange enrichissant est favorisé. Les ALEFPIADES, organisées régulièrement par l'Association sont témoins de cette volonté permanente de permettre aux personnes accueillies de se rencontrer, d'échanger, de confronter leurs expériences dans un cadre pouvant intégrer le territoire européen tout entier.

Les actions de l'Association ont pour but de permettre à chacun de maîtriser sa vie plutôt que de la subir, de devenir des citoyens actifs, capables du plus haut niveau de pensée.

### 3. ORGANISATION

L'a.l.e.f.p.a. est une association appartenant, par sa philosophie, son action militante et son rôle social, au monde de l'économie sociale et solidaire.

Ses orientations générales et ses stratégies sont décidées en Assemblée Générale.

Elle élit en son sein un Conseil d'Administration et un Bureau composés de membres qui participent régulièrement à des formations militantes et gestionnaires.

Les missions du Bureau sont définies par le Conseil d'Administration.

Sa politique de communication externe et interne repose sur la transparence et utilise les supports modernes de transmission de l'information.

Comme employeur, l'a.l.e.f.p.a. rejette toute discrimination. Elle s'entoure de salariés compétents imprégnés des idéaux qui fondent ses pratiques.

Elle veille à ce que chaque salarié traduise le mieux possible, dans la réalité quotidienne, les principes, valeurs et idéaux de la présente charte.

Le management de l'Association est basé sur le dialogue social, la concertation, et favorise à tout instant les échanges entre salariés, personnes accueillies, parents, bénévoles afin d'associer chacune des parties aux projets.

L'a.l.e.f.p.a. favorise en permanence une gestion administrative et comptable, rigoureuse, évolutive, moderne et transparente, intégrant les concepts de contrats ou programmes d'objectifs et de moyens.

Elle procède, en considérant la diversité des autorités publiques dépendant directement de l'Etat ou de collectivités territoriales, à une déconcentration volontariste sans pour autant remettre en cause le concept de solidarité nationale financière ou dégrader sa rigueur de gestion.

Elle délègue des administrateurs pour assurer, en relation avec l'administration générale, un suivi constant d'un ou plusieurs établissements.

L'a.l.e.f.p.a. s'appuie également au niveau des départements sur des groupes de militants et de personnalités, partageant ses idéaux, organisés dans des Comités d'Orientation Stratégiques Locaux pouvant avoir des déclinaisons locales. Ces groupes éclairent l'équipe dirigeante du siège national, les Directeurs des Réseaux Territoriaux de Gestion et d'Animation, les Directeurs d'établissement dans leurs choix et les soutiennent dans leurs démarches auprès des autorités locales. Ils complètent au plan local les équipes salariées dans la mise en place des réponses personnalisées aux enfants, adolescents et adultes accueillis.

Les Directrices et Directeurs d'établissement de l'a.l.e.f.p.a. sont à la fois des pédagogues et des gestionnaires. Ils représentent l'institution auprès des autorités et des partenaires locaux et disposent d'une large autonomie d'action et d'initiative dans le respect de la Charte et de leur lettre de mission.

### 4. PRINCIPES D'ACTION

L'a.l.e.f.p.a. enrichit sa pratique par une démarche réflexive qui prend appui sur des apports scientifiques et techniques et sur une pédagogie qui, par un accompagnement individualisé, combine directivité et

personnalisation des projets. Recherche et créativité sont les moteurs d'une exigence d'adaptation permanente et gage de la qualité de son action.

Il s'agit essentiellement d'accompagner dans le soin les patients et leurs pathologies et, par une pédagogie de la responsabilisation, de réconcilier le jeune avec lui-même, d'aider les adolescents à forger leur personnalité, de favoriser l'insertion et l'intégration des jeunes dans la société y compris par la recherche d'un emploi.

## 5. EVALUATION, VALORISATION, RECHERCHE ET PROSPECTIVE

L'a.l.e.f.p.a. a pour impératif majeur de progresser et d'améliorer sans cesse la qualité de ses prestations.

Le Conseil National Scientifique et Stratégique de l'a.l.e.f.p.a., composé de personnalités indépendantes, est l'un des outils de la recherche interne de l'Association. Cette recherche a pour but d'alimenter la réflexion sur les changements sociaux et les évolutions des politiques concernant les situations de handicap. Elle a pour finalité d'explorer et d'investiguer les possibles modalités des projets d'accompagnements individualisés qui mettent en cohérence Famille, Ecole et institution. Tenant compte des mutations sociales et des évaluations qu'il promet, le Conseil National Scientifique et Stratégique a vocation à initier les innovations nécessaires.

Tous les personnels de l'a.l.e.f.p.a., de leur place, concourent à l'éducation et à la formation des enfants, adolescents et adultes accueillis. Les éducateurs ont la responsabilité directe de favoriser le développement de leur personnalité, de leur maturité sociale et d'une compétence professionnelle aussi large que possible. Ils assurent la maîtrise des gestes techniques utiles et qualifiants, tout en répondant au double besoin d'affection et d'autorité.

Les métiers d'accompagnement de la personne se complexifient en même temps que la société, tous les personnels et intervenants, sont des artisans de la création et de l'innovation. Cette mission ambitieuse exige d'abord un travail d'équipe, impliquant concertations, coordinations, harmonisations et synthèses effectives. Elle exige un perfectionnement professionnel et personnel permanent, compris comme un choix éthique.

L'a.l.e.f.p.a. attache à la formation continue une importance majeure et se fait donc un devoir de mettre en place chaque année un plan de formation conçu

dans l'intérêt de l'institution, des personnels et des personnes prises en charge.

Elle considère parallèlement que tous ses personnels se doivent d'assurer leur propre formation à titre individuel dans le cadre des orientations des différents projets validés dans ses établissements et au siège national.

L'a.l.e.f.p.a., notamment par sa politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, veille à mettre en œuvre des projets individuels de formation fondés, tant sur une réflexion théorique de haut niveau, que sur des principes de partenariat destinés à répondre aux besoins des populations accueillies, lui permettant ainsi d'anticiper et de progresser au lieu de réagir.

Ainsi, l'association se fait un devoir d'intégrer dans ses projets associatifs la notion de formation tout au long de la vie. Elle se doit de repérer, d'impulser et d'exploiter les potentiels et les acquis d'expérience de chacun, en leur permettant de s'exprimer, de se valoriser, de transmettre.

C'est pourquoi l'a.l.e.f.p.a. impulse et coordonne des pratiques d'évaluation et de prospective, dans une éthique de l'évaluation selon des procédures scientifiques, de recherche et selon les principes de la démarche Qualité.

Elle place ses réflexions, sa recherche et ses actes dans la perspective d'une société plus humaine et plus juste et participe à sa construction.

Elle affirme que la société a la charge d'assurer, par l'exercice de la solidarité républicaine, des conditions de soins, d'éducation, de vie et de travail décentes à tous ses membres, enfants, adolescents et adultes, qu'ils soient ou non en situation de handicap, difficulté sociale ou toute autre limitation de ses potentialités.

Ainsi l'a.l.e.f.p.a. participe-t-elle à l'émergence d'une société d'appartenance citoyenne qui considère le handicap et la diversité des potentialités de chacun comme un élément ordinaire à accueillir et à traiter par la société selon une éthique de reliance qu'Edgar MORIN a remarquablement exprimée :

*« L'éthique est, pour les individus autonomes et responsables, l'expression de l'impératif de reliance. Tout acte éthique, ..., est en fait un acte de reliance, reliance avec autrui, reliance avec les siens, reliance avec la communauté, reliance avec l'humanité... »*

Ethique, Tome 6, *La méthode*, p.33